# 

* Date : 06-07-2011
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2011728300
* Author :

Suivant acte dressé au greffe du tribunal de ce siège, en date du 30 juin 2011.
Aujourd'hui, le 30 juin 2011, comparaît au greffe civil du tribunal de première instance séant à Charleroi, province de Hainaut, et par-devant nous, Tamara Kania, greffier, Jacqueline Kiszelewski, née à Charleroi le 31 août 1946, domiciliée rue des Hirondelles 10, à 6001 Marcinelle, agissant en qualité de représentante légale de Frédéric Mathieu, né à Charleroi le 3 janvier 1976, domicilié à 6001 Marcinelle, rue des Hirondelles 10, à ce dûment autorisée par ordonnance du juge de paix du deuxième canton de Charleroi, en date du 20 juin 2011,
laquelle comparante agissant comme dit ci-dessus déclare, en langue française, accepter, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, la succession de Fernand Mathieu, né à Charleroi le 28 août 1945, de son vivant domicilié à Marcinelle, rue des Hirondelles 10, et décédé à Hanzinne le 28 mars 2010.
Dont acte dressé à la demande formelle de la comparante qu'après lecture faite, nous avons signé avec elle.
Les créanciers et les légataires sont invités à faire connaître leurs droits, par avis recommandé, dans le délai de trois mois à compter de la date de la présente insertion.
Cet avis doit être adressé à Me Nathalie Husson, notaire de résidence à 6001 Marcinelle, avenue Meurée 7.
Charleroi, le 30 juin 2011.
Pour le greffier chef de service : le greffier, (signé) T. Kania.